COMMUNIQUE

Compagnie Camerounaise de l'Aluminium

Reprise de la dette d'Alucam vis-à-vis d'Eneo par l'Etat du Cameroun

Edéa, le 23 avril 2021

Le 15 avril 2021 a été signée une convention de reprise de la dette d'Alucam par l'Etat du

Cameroun au profit d'Eneo.

Ledit document qui a été signé par le Directeur Général d'Eneo, le Directeur Général

d'Alucam et le Ministre des Finances porte sur la dette arrêtée au 31 décembre 2019 pour

un montant global de 33, 6milliards fcfa représentant le principal plus la TVA.

Cette opération d'effacement de la dette ainsi intervenue grâce à l'Etat, actionnaire

majoritaire d'Alucam et qui est à saluer, va permettre d'améliorer les états comptables de

la compagnie et faciliter ainsi l'accompagnement que nous sollicitons actuellement auprès

des banques pour le redémarrage des cuves arrêtées depuis l'incident de 2018 subi par

Alucam et de poursuivre plus sereinement le plan de redéploiement de l'entreprise.

Les défis de redressement d'Alucam demeurent, mais cet effacement de sa dette

démontre la ferme volonté de l'Etat du Cameroun à maintenir debout Alucam, le fleuron

de l'industrie du Cameroun et doit conforter le personnel dans son engagement face à la

situation difficile que nous traversons.

Le Directeur de l'Etablissement Industriel

Alucam

Thomas Manga